

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de SAINT-SATUR

Délibération
n° 2023.045

L'an deux mil vingt trois, le trente mai à 18 heures 30
le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-SATUR (Cher)
dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au Centre Socio-
culturel, Salle de réunion, sous la présidence de M. Christian DELESGUES,
Maire.

Nombre de
Conseillers

En exercice : 14
Présents : 10
Procurations : 2
Votants : 12

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 mai 2023

Étaient présents : CARRÉ Christian, CHAPUIS Philippe, DELESGUES
Christian, FOURNIER Ophélie, GANA Dominique, MAITREPIERRE Aline,
NOËL Patrick, PRON Bénédicte, SENOTIER Sandrine, THOMAS Corinne.

Absents avec procuration :

Mme Liliane COQUERY avait donné procuration à Mme THOMAS Corinne ;
M. Jean-Paul JALBY a donné procuration à M. CHAPUIS Philippe.

Objet :
Règlement du
cimetière

Absents excusés : M. PLISSON Alain et M. TOUZERY Jean-Pierre

Absent non excusé : /

Secrétaire : Mme MAITREPIERRE Aline

Vu :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales
- L'avis favorable de la commission cimetière en date du 24 avril 2023 ;

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du projet de règlement
du cimetière qui a fait l'objet d'une étude par la commission cimetière.

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

APPROUVE le règlement du cimetière ci-après annexé.

Et ont signé les Membres Présents
Pour extrait conforme,
à Saint-Satur, le 31 mai 2023

le Maire, Christian DELESGUES

le Secrétaire, Aline MAITREPIERRE

Certifié exécutoire
Compte tenu de la
Transmission en Préfecture
et de la publication en ligne
le 31 mai 2023

